Délibération n° 2013.11.27.10

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLERMONTAIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 27 Novembre 2013

Date de la convocation 19 Novembre 2013	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance village des arts et métiers à OCTON

PRÉSENTS **: M. CAZORLA Alain, Président de la séance**

ASPIRAN : SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNÉ Thierry, Mme CAER Michèle,
BRIGNAC : M.MENELLA André, M.CAUSSEL Jean-Louis,
CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain,
CANET : Mme FABRE Maryse, .MALBEC Sylvain, M.BORE Jacques, M.SEGURA René,
CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, M.CERET Hugues,
CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFÉ Gilbert, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, Mme GOMIS Sylvie, Mme MILAN Andrée, Mme PASSIEUX Marie, Mme MEDIANI Paquita,
FONTES : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, Mme MIRET Christiane,
LACOSTE : M.VENTRE Philippe, M.SANMARTIN Bernard,
LIAUSSON : M.BETZ Bruno,
LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, M.BERNARD Jacques,
MERIFONS : M.VIALA Daniel,
MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves,
NEBIAN : M.BARDEAU Francis, M.ESTEVE Bernard,
OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme,
PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.LOPEZ Daniel, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.QUEROL Jean-François, Mme DJUROVIC Aleksandra,
PERET : M.BILHAC Christian,
SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, M.AUDRAN Bernard, Mme DELMAS Louisiane, M.GROS Gilles,
SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean,
USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard,
VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine,

PROCURATIONS :

M.REVEL Claude à Mme FABRE Maryse,
M.FAVIER Marc à M.MALBEC Sylvain,
Mme FLOUROU Jocelyne à M.LACROIX Jean-Claude,
M.MARTINEZ Antoine à M.CAZORLA Alain,
M.GALTIER René à M.GARROFÉ Gilbert,
M.SOULAYROL Alain à M.BETZ Bruno
M.OLLIER Pierre à M.VIALA Daniel,
M.LIEB François à M.BARDEAU Francis,
M.MARULAZ Gilbert à M.ESTEVE Bernard,
M.MONTAGNE Jacques à M.BILHAC Christian,

Objet : Budget primitif 2013 – Budget annexe ZAC du PAVHE – Décision Modificative n° 1

Monsieur LACROIX informe les membres du conseil communautaire que le budget annexe de la ZAC du Pavhé fait l'objet de travaux supplémentaires, concernant la réalisation d'un trottoir aux abords de la parcelle du SDIS. Le montant des travaux s'élève à 9 811,50 € HT. Cette somme initialement prévue au budget a été utilisée pour faire face à des travaux imprévus mais nécessaires relatifs à des travaux de réseaux des télécoms. En conséquence, il convient de présenter au conseil communautaire les écritures comptables suivantes :

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20131204-2013-11-27-10-DE
Date de télétransmission : 04/12/2013
Date de réception préfecture : 04/12/2013

CHAP	*DESIGNATION*	*DEPENSES*		*CHAP*	*DESIGNATION*	*RECETTES*
DEPENSES FONCTIONNEMENT		**+ 0.00 €**		**RECETTES FONCTIONNEMENT**		
011	Charges à caractère général	+ 9 230.00 €				
65	Autres charges gestion courante	- 9 230.00 €				

Cette proposition a reçu un avis favorable de la commission finances et personnel réunie le 20 Novembre 2013.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE

APPROUVE la décision modificative n°1 telle que présentée,

PRECISE que ces sommes seront portées au budget 2013 du budget annexe de la ZAC du PAVHE.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA.